

Qui sommes-nous ?

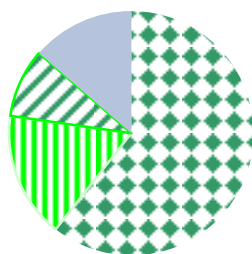
La CPED est une association loi 1901.

Elle a pris forme en janvier 2011, lors d'une rencontre à l'Université de Strasbourg.

Elle regroupe aujourd'hui 72 membres : 63 universités et 9 grandes écoles (liste au dos).

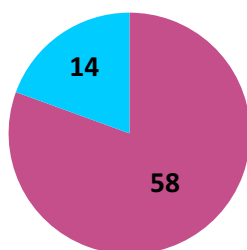
Elle se réunit tous les 4 mois, pendant 2 jours, afin d'échanger sur nos pratiques, sur les différents aspects de l'égalité entre les femmes et les hommes dans nos établissements. Elle se saisit des difficultés rencontrées par nos établissements dans la mise en œuvre d'une politique en faveur de l'égalité et formule des propositions pour les résoudre.

Statut des membres



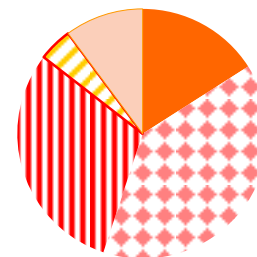
- ▶ MCF
- ▣ PROF
- ▣ PRCE-PRAG
- ▣ BIATSS

Répartition F/H



- ▣ Femme
- ▣ Homme

Champs d'action des membres



- ▣ Droit Economie Gestion
- ▣ Lettres et Sc. Humaines
- ▣ Sciences
- ▣ Santé
- ▣ Appui aux Missions

Objectifs de la CPED :

- **rassembler** les chargé-e-s de mission égalité, diversité, ou mission assimilée, des différents établissements publics d'enseignement supérieur et de recherche (ESR) ;
- **promouvoir** et favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes, et la diversité dans l'ESR ;
- **observer** les situations sous cet angle et exercer une veille ;
- avoir dans ce domaine un rôle **fédérateur** et transversal important entre établissements.

Groupes de travail actuels de la CPED :

- **Harcèlement**
Objectif : partager nos outils et pratiques pour la prévention du harcèlement et des violences sexuelles et sexistes, l'accompagnement des victimes, l'action disciplinaire.
- **Suivi de l'application de la loi du 22 juillet 2013**
Objectif : diffuser les textes de décrets, arrêtés, circulaires faisant suite à cette loi, et plus largement les textes législatifs récents relatifs à l'égalité professionnelle des femmes et des hommes ; partager leur déclinaison dans les textes internes de nos établissements.
- **ESPE – formation**
Objectif : partager des outils de formation au genre et à l'égalité entre les sexes dans la formation des enseignants et dans les formations initiales et continues assurées par nos établissements.
- **Enquêtes :**
Objectif : partager les enquêtes mises en place dans nos établissements sur les questions touchant à l'égalité (carrières, études, violences, etc).

Actions communes de la CPED :

- *Le harcèlement sexuel dans l'ESR, vade-mecum à l'usage des établissements*, réalisé en collaboration avec l'ANEF et CLASCHES (2015/2017 – à paraître).
- contribution au Livre Blanc de l'ANEF *Le genre dans l'enseignement supérieur et la recherche* (2014)
- membre du comité d'organisation des journées nationales du réseau Egalité dans l'ESR (2016, 2015 et 2014)
- audition à la CPU sur les carrières des enseignant·e·s–chercheur·e·s (2014)
- audition à l'Assemblée Nationale et au Sénat sur le projet de loi sur l'ESR (2013)
- contribution aux Assises de l'ESR - 16 propositions pour favoriser l'égalité professionnelle (2013)
- contribution à la 9ème Conférence européenne sur l'égalité de genre dans l'enseignement supérieur et la recherche, Paris, 12-14 septembre 2016
- contribution à la conférence internationale GenderTime, Paris, 29-30 septembre 2016



Membres du réseau CPED au 8 mars 2017

72 missions

Aix-Marseille Université
U. d'Angers
U. d'Auvergne
U. d'Avignon
U.T. Belfort-Montbéliard
U. de Bordeaux
U. Bordeaux-Montaigne
U. de Bourgogne
U. de Bretagne Occidentale
U. de Bretagne Sud
U. de Caen - Basse Normandie
U. de Cergy-Pontoise
U. d'Evry Val d'Essonne *
U. Franche-Comté
U. Grenoble Alpes
U. de Haute Alsace
U. Le Havre Normandie
U. de La Rochelle
U. Lille Sciences et Technologies *
U. Lille Droit et Santé
U. Lille Sciences Humaines et Sociales *
U. de Limoges
U. du Littoral – Côte d'Opale
U. de Lorraine
U. Claude Bernard Lyon 1 *
U. Lumière Lyon 2 *
U. Lyon 3 Jean Moulin
U. du Maine (Le Mans)
U. Montpellier
U. Paul Valérie (Montpellier 3)
U. de Nantes
U. de Nice Sophia-Antipolis
U. d'Orléans
U. Paris 1 Panthéon-Sorbonne
U. Sorbonne Nouvelle - Paris 3
U. Paris-Sorbonne (Paris 4)
U. Paris Dauphine

U. Paris Descartes (Paris 5)
U. Pierre et Marie Curie (Paris 6) *
U. Paris Diderot – Paris 7 *
U. Paris 8
U. Paris Nanterre
U. Paris Sud (Paris 11)
U. Paris-Est Créteil (Paris 12) *
U. Paris 13
U. Paris Saclay (COMUE)
U. de Pau et des Pays de l'Adour
U. de Perpignan
U. de Picardie – Jules Verne
U. de Poitiers
U. de Reims Champagne-Ardenne *
U. Rennes 1
U. Rennes 2
U. de la Réunion
U. de Rouen
U. Jean Monnet (Saint-Etienne)
U. Savoie Mont Blanc
U. de Strasbourg *
U. Toulouse II – Jean Jaurès *
U. Toulouse III – Paul Sabatier
U. de Tours
U. T. de Troyes
U. de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis
U. de Versailles – St Quentin-en-Yvelines
ENS Paris Saclay
ENS Rennes
IEP Aix en Provence
IMT Atlantique
INP Grenoble
INSA Lyon
INSA Rouen
INSA Toulouse
Sciences Po Bordeaux
(* indique les 11 universités fondatrices de la CPED en janvier 2011)

Plus d'informations sur cped-egalite.fr

Contact : Rozenn Texier-Picard, ENS Rennes, Présidente cped-contact@groupe.renater.fr